



MONTREAL D'AUTREFOIS

Un Procès de Sorcellerie

Par FAUCHER DE SAINT - MAURICE

Voici une curieuse page de notre histoire, et qui n'est pas très connue. Il s'agit, ni plus ni moins, d'un procès de sorcellerie, de magie et de sacrilège, à Montréal, en 1742. L'on ne croirait jamais, à en lire les détails, qu'un tel événement se soit passé, ici, il n'y a qu'un siècle et demi. Le principal accusé était un farceur qui n'avait voulu que s'amuser de la crédulité des gens, mais comme nos pères n'entendaient pas à rire sur les choses saintes, l'affaire tourna au tragique.

EN 1742, Montréal n'était pas la cité des palais, la rivale grandissante de New-York.

Elle avait, dit une vieille chronique, la figure un peu longue. Ses murailles étaient peu élevées et peu épaisses, n'étant qu'un simple revêtement défendu par quelques bastions; sa fortification irrégulière suivait les sinuosités du terrain. A l'une des extrémités, était une éminence de terre rapportée supportant une bâtisse très mal en ordre, appelée la citadelle, et la ville elle-même n'avait, à proprement parler, que deux grandes rues longues et étroites: les rues St-Paul et Notre-Dame.

Malgré ce peu de bruit amassé autour de son nom, c'était une ville où déjà l'on commençait à bien vivre: la bonne chère, le luxe, la munificence, l'hospitalité y tenaient leurs quartiers, et en ces temps-là l'ancienne bourgade d'Hochelaga s'acheminait lentement vers ce qu'elle est devenue aujourd'hui, la résidence fastueuse des nababs du commerce et de la banque.

La garnison modeste requise pour la défense de ses palissades et de ses maigres murailles coulait tranquillement ses jours, grâce au calme qui régnait depuis quelque temps sur la colonie.

Il passait bien de mois en mois certains frissons belliqueux; mais on était loin de Versailles; les Iroquois chassaient paisiblement sous les hautes futaies qui protégeaient leurs cantons, et l'on ne s'occupait guère qu'à recueillir avidement la moindre nouvelle concernant le voyage aventureux entre-

pris par de la Vérenderye aux montagnes rocheuses.

Parmi les corps d'armée française cantonnés alors à Montréal se trouvait la compagnie de Lafrenière, qui comptait au milieu de ses soldats un enfant perdu de Paris, un peu l'ancêtre du zouave et du zéphir d'aujourd'hui, égayant de temps à autre les ennuis de la caserne par quelques bons tours machinés contre les pékins du temps, posant en loustic partout et quand même, et ne craignant pas plus Dieu que le scalpel de l'Indien.

Il n'épargnait pas plus les camarades du régiment que les bons bourgeois; et le sergent de garde fronçait infailliblement le sourcil, lorsqu'il lui fallait chaque soir prononcer le nom aristocratique—mais toujours marqué absent sur le rôle d'appel—de Charles-François Flavart de Beaufort de l'Avocat.

Flavart ne s'occupait guère du légitime courroux de son digne sous-officier: il faisait sa punition sans sourciller; puis, le lendemain soir, il était repris à faire cascader intrépidement par les deux uniques rues de la ville ses rares écus mêlés aux charmes de ses vingt-six ans.

Un jour néanmoins, il lui fallut rengainer ses airs d'indépendance, sa fierté sauvage. Flavart était sommé de comparaître devant le procureur du roi, M. Foucher.

Une dernière esclandre avait jeté le fringant soldat sous la lourde main de ce haut justicier qui produisait contre lui une charge terrible entraînant avec elle l'application